

Hervé Nizard

Citrus Creek Plantation
PO Box 319
La Plaine
Commonwealth of DOMINICA

Tel : ++ 1.767.615.1234
hnizard@yahoo.com

Roseau,
Le 8 Juin 2013

Monsieur l'Ambassadeur S.E. Michel Prom,
Ambassade de France auprès de l'OECS
en résidence à Ste Lucie
Nelson Mandela drive
Vigie
Castries
Ste Lucie (W.I)

Concerne : Ressortissant Français incarcéré à Ste Lucie
M. Eric Sommer

Monsieur l'Ambassadeur,

Je me permets de vous adresser ce courrier en ma qualité de membre des associations de navigateurs « Sail the World » et « Hisse et Oh », associations Françaises regroupant des milliers de gens de mer : Marins, navigateurs, plaisanciers, Tour-du-mondistes...

Les membres de ces associations sont inquiets du sort de M. Sommer, incarcéré à Ste Lucie pour une histoire de meurtre sur son bateau. Ce qui nous inquiète le plus, c'est que, selon les informations en notre possession, les autorités judiciaires de Ste Lucie semblent toujours manquer d'éléments à charge, de pièces liées à l'enquête, et ce après plus d'un an. M. Sommer étant de nationalité étrangère, vivant sur un bateau, il ne présente bien sur pas de garanties suffisantes de représentation au procès (s'il a lieu un jour), et les demandes de « bail » ont donc semble t'il été toujours refusées.

Ma démarche aujourd'hui a pour simple but de vous sensibiliser encore sur le cas de ce compatriote, et vous demander si les services de l'Ambassade pourraient essayer d'obtenir des services du procureur, au moins, les conditions de bail qui leur paraîtraient acceptables. Nous comprenons tous que la justice Ste Lucienne doive faire son enquête et que M. Sommer soit en prison en attendant.

Cela dit, si, pour des raisons que nous ignorons, il s'avère que la police et les services de justice n'ont pas les pièces requises pour se présenter face à M. Sommer devant un Juge, alors nous pensons que nous devons faire pression sur eux pour qu'ils le libèrent sous caution au moins. Il est difficile d'accepter de voir M. Sommer en prison depuis tant de temps, peut être pour encore des années, simplement parce qu'il est étranger et que la Justice locale ne parvient pas à le juger.

Je vous remercie par avance de la considération que vous voudrez bien apporter à cette lettre.

Dans l'attente du plaisir de vous lire ou de vous entendre à ce sujet, Je vous prie de croire, Monsieur l'Ambassadeur, en l'expression de mes respectueuses salutations.

